ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Bas-Rhin

Question écrite n° 9542

Texte de la question

M Jean Oehler appelle l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'amenagement du territoire sur la situation des Laminoirs de Strasbourg. Cette entreprise du groupe Usinor-Sacilor a ete reprise par Sollac et va connaitre une prochaine restructuration. 210 suppressions d'emploi sont prevues sur un effectif de 650 salaries, et un plan social sera mis en action. L'avenir de cette entreprise a Strasbourg reste des plus incertains, et particulierement le secteur de la galvanisation. En consequence, il lui demande ce qu'il compte entreprendre pour renforcer le site strasbourgeois de cette entreprise.

Texte de la réponse

Reponse. - La societe des Laminoirs de Strasbourg doit, a l'occasion de la reorganisation de la branche « produits plats » d'Usinor-Sacilor, devenir un etablissement de la societe Sollac. Il convient de replacer cette decision dans le cadre economique qui l'a motivee. La demande de produits plats emane principalement des industries de l'automobile et de l'electromenager. Elle est plus particulierement orientee vers les produits revetus representant aujourd'hui 50 p 100 du marche francais des toles contre 25 p 100 en 1980. Pour accroitre ses parts de marche francais et repondre aux besoins specifiques de ses plus gros clients, le groupe siderurgique francais a decide d'utiliser au mieux les synergies industrielles et commerciales existant au sein de la branche « produits plats ». La fusion des Laminoirs de Strasbourg avec Sollac s'inscrit dans cette strategie. Concernant le lieu d'implantation de la ligne de galvanisation, le groupe Usinor-Sacilor a ete contraint de tenir compte d'imperatifs industriels et economiques qui l'ont amene a choisir un site en Lorraine, a Florange. Plus encore que dans le passe, le site alsacien devrait cependant beneficier d'une affectation rationnelle des commandes et des progres realises par la filiere amont. Le ministere de l'industrie et de l'amenagement du territoire reste attentif a l'evolution de ce dossier.

Données clés

Auteur : M. Oehler Jean
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9542
Rubrique : Siderurgie
Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire
Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 février 1989, page 700